



Ville de Pontivy

Commission devoir de mémoire

Compte-rendu de la réunion du 3 juin 2014

C16-2014-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

Représentant les associations patriotiques

Madame Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Monsieur Jacques BRUHAT, 3^{ème} Bataillon Forces Française de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR), Président

Monsieur Yves LE BEVER, Association des Officiers Mariniers et veuves, Président de la section de Pontivy

Monsieur Joseph BEURON, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA), Président

Monsieur EONIN, Association des médaillés militaires, Président

Monsieur Armel JOUET, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), Président

Monsieur Georges AUDUREAU, Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN), Président

Monsieur Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'opérations Extérieure (CAPG-CATM-TOE)

Monsieur Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Madame Jeanne LUCAS, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)

Monsieur Marcel HERVIO, Union Nationale du Personnel retraité de la Gendarmerie (UNPRG), Porte-Drapeau représentant Monsieur Alain HERMANN, Président du secteur.

Représentant le Conseil municipal

Monsieur Christophe BELLER, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

Monsieur Yann LORCY, Premier Adjoint, Membre de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

Madame Jean-Pierre DUPONT, Conseiller Municipal, membre de la commission extra-municipale du Devoir de Mémoire

ÉTAIENT EXCUSÉS

Représentant les associations patriotiques

Monsieur Barthélémy QUILLERÉ, Fédération Nationale des retraités de la Gendarmerie, Président

Monsieur Joseph ROUXEL, Société d'Entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur, Président

Représentant le Conseil municipal

Madame Soizic PERRAULT, Adjointe au maire, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire

Monsieur Georges-Yves GUILLOT, Conseiller Municipal, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire

Monsieur Denis LE COLLETER, Chargé de l'organisation et du déroulement des cérémonies patriotiques.

ÉTAIENT ABSENTS

Représentant les associations patriotiques

Monsieur Pierre LE BERRE, Fédération Nationale des Blessés du Poumon, Président

Monsieur Jean BENAILLOU-LIMELETTE, Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne), Délégué départemental

Monsieur Fernand CARGOUËT, Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), Président

ASSISTAIENT A LA RÉUNION

Lietuenant-Colonel Bernard CHAUVIN, de la Délégation militaire du Morbihan.

Madame Françoise LE DEVEDEC, adjointe administrative, cabinet du maire

1. INTRODUCTION

Monsieur BELLER, adjoint nouvellement élu et chargé de la commission extra-municipale Devoir de Mémoire ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Madame DE L'ESCALE, de l'ADAVI, remercie Monsieur LE MAPIHAN, Ancien adjoint chargé du Devoir de mémoire, Monsieur LE ROCH et Monsieur LE DORZE, anciens Maires, de leur soutien aussi bien matériel que financier pour son association.

2. POINT SUR LES DERNIERES CEREMONIES

Monsieur BELLER demande à l'assemblée son avis sur le déroulement des cérémonies et demande si elle désire apporter quelques modifications.

Toutes les personnes présentes sont unanimes quant à la qualité du travail réalisé par Denis LE COLLETER et reconnu par tous. Ce dernier a demandé qu'une aide lui soit apportée lors du déroulement des cérémonies. Une réflexion est engagée et il est proposé de suivre l'ordre de passage de l'association désignée pour l'année.

Pour info, l'ordre de passage pour les années à venir :

2014 : FNACA

2015 : UFAC

2016 : Les Blessés du Poumon

2017 : La Légion d'Honneur

Il était noté que l'Association des Officiers Mariniers et Veuves section de Pontivy restant en réserve en cas de manquement de l'une des associations ci-dessus nommées.

Plusieurs associations font remarquer le problème qu'elles rencontrent du fait du vieillissement de leurs membres et en particulier de la présence de leur drapeau lors des cérémonies patriotiques. Une discussion s'engage et la participation des collégiens et lycéens est soulevée. Il serait donc intéressant de rencontrer les principaux et proviseurs à la rentrée de septembre et leur demander s'il est possible d'envisager une aide et ainsi intégrer les jeunes au devoir de mémoire. Plusieurs représentants s'engagent à contacter les principaux des collèges.

3. RECHERCHE DES DEPOUILLES DE RESISTANTS DANS L'ENCEINTE DU COLLEGE CHARLES LANGLAIS

Monsieur BELLER informe que suite à la réunion en Sous-Préfecture le 15 mai le dossier concernant la recherche des dépouilles des résistants avance à grands pas. Un courrier a été adressé au Président du Conseil Général récapitulant toutes les avancées de ce dossier. Des accords ont été entérinés avec l'Education Nationale et le Conseil Général pour la réalisation des fouilles dans l'enceinte du collège, la DRAC pour la

recherche archéologique préventive et le Conseil Général pour le sondage d'informations.

Ces recherches pourraient commencer dès l'automne 2014 et ainsi clore un deuil pour les familles qui attendent ces recherches depuis plus de 70 ans.

4. COMMÉMORATIONS

Monsieur BELLER fait remarquer qu'à partir du mois d'août et jusqu'à la fin de l'année Pontivy célébrera le devoir de mémoire au travers de diverses cérémonies commémoratives.

Il a été décidé que l'**anniversaire de la Libération de Pontivy** sera fêté le **6 Août 2014**. Toute la journée différentes animations auront lieu dans la ville.

- le tocsin sonnera le 1er Août, date de la mobilisation des Pontivyens pour partir sur le front (1er Août 1914)
- les véhicules de l'époque défilent et se rassembleront sur le bas de la Plaine
- le fonds photographique et documentaire recueilli auprès de Monsieur BLAT sera exploité
- l'exposition réalisée par les élèves du Collège Charles Langlais, sous le patronage de leur professeur, sera mise en valeur. Une prise de contact avec le principal et le professeur sera nécessaire avant la fin de l'année.
- les interviews de personnalités pontivyennes seront diffusés.

Le 6 Septembre : l'opération 101 villes – 101 drapeaux – 101 héros

Le Lieutenant-Colonel Bernard CHAUVIN nous présente cette opération et nous fait part que dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1ère guerre mondiale, le Ministre de la défense et le chef d'Etat-Major des armées ont décidé d'organiser une cérémonie sur l'ensemble du territoire, soit une par département et Pontivy a été choisie pour représenter le département, Pontivy étant une ville de garnison qui abritait le 2ème régiment de chasseurs à cheval. Le 4 Août 1914, le régiment quittait le Quartier Clisson pour partir combattre dans les Ardennes.

Pour célébrer cette opération, une plaque commémorative du départ des troupes sur le front serait apposée sur la façade du quartier Clisson .

Un autre signe fort de la journée pourrait être la mise à l'honneur d'un héros ; pontivien ou pontivyenne tiré de l'histoire du régiment ou de la ville. Monsieur Jérôme

LEMESLE, archiviste, sera chargé de rechercher cette personne au travers des documents que le service possède.

Du 4 Octobre au 3 Novembre 2014 : exposition intitulée « Pontivy et les Pontivyens durant la grande Guerre ».

Depuis décembre 2013 une collecte a été organisée et les dons ont afflué. Un classement a été mis en place et l'exposition commence à prendre corps. Celle-ci abordera l'ensemble des thèmes relatifs à la Première Guerre Mondiale au travers de plusieurs grands axes (les pontivyens au front, les prisonniers allemands, le front de l'arrière, la vie quotidienne » ainsi que plusieurs portraits de pontivyens (Eugène Frotté, Charles Le Sénéchal).

Autour de l'exposition des animations seront organisées :

- une série de conférences à l'espace Kénééré,
- l'accueil d'une exposition sur la bande dessinée « Notre mère la guerre »
- dans le courant de l'année scolaire 2014-2015, une lecture de lettres de poilus devrait être organisée. Celle-ci sera effectuée par des collégiens ou lycéens qui auront travaillé sur ce thème.

5 – QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTIONS

- Monsieur BELLER informe que les montants des subventions courantes de fonctionnement aux associations patriotiques ainsi que le renouvellement de la subvention au comité de liaison du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation du Morbihan seront identiques à ceux votés en 2013 par la commission.

- Une subvention exceptionnelle demandée par l'ANACR du Morbihan pour le renouvellement de son drapeau départemental est débattue. Il est décidé de prendre contact avec l'ANACR pour connaître le nombre de communes qui ont été sollicitées. Le montant de la subvention sera étudié à partir des renseignements recueillis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures 30.